

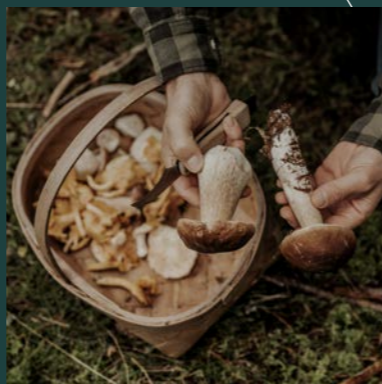
...entendre

lorsque ça croustille.



...voir

d'où cela provient.



...sentir

ce qui fait la différence.



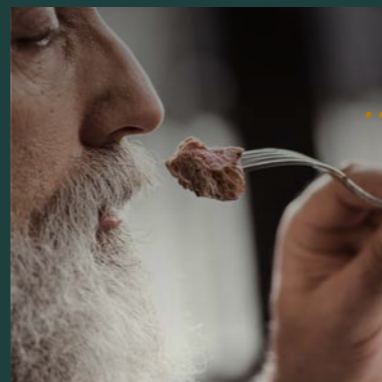
...presser

un jus bien frais.



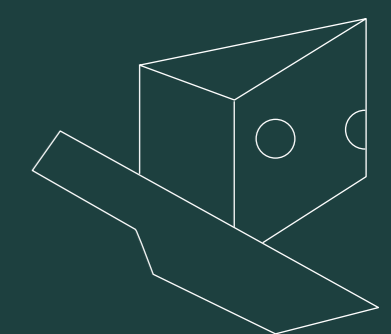
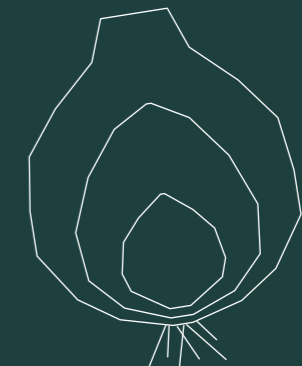
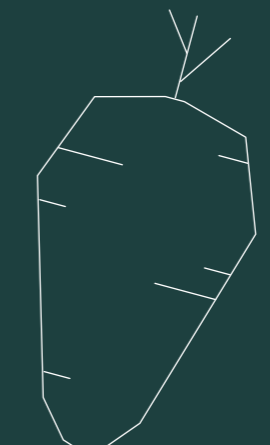
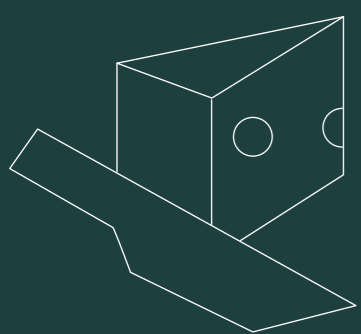
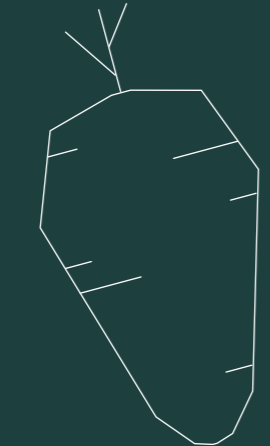
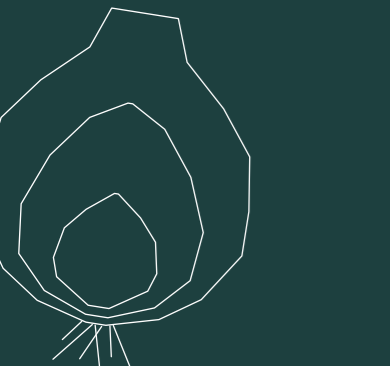
...déguster

une saveur authentique.

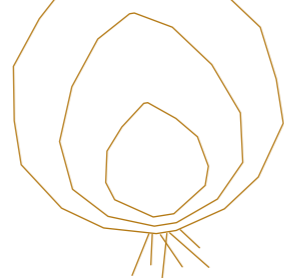


**8.-10.
nov.**

*Premier Marché et
Concours international
des produits régionaux
de l'espace alpin*



Alp'24



DÉCOUVREZ ALP'24

Alp'24 est un événement qui se déroulera du 8 au 10 novembre 2024 au CULINARIUM ALPINUM à Stans, en Suisse. C'est le premier marché et concours international des produits régionaux des sept pays alpins, à savoir la Suisse, la Slovénie, l'Autriche, la principauté de Liechtenstein, l'Italie, la France et l'Allemagne.

ALP'24 CONCOURS

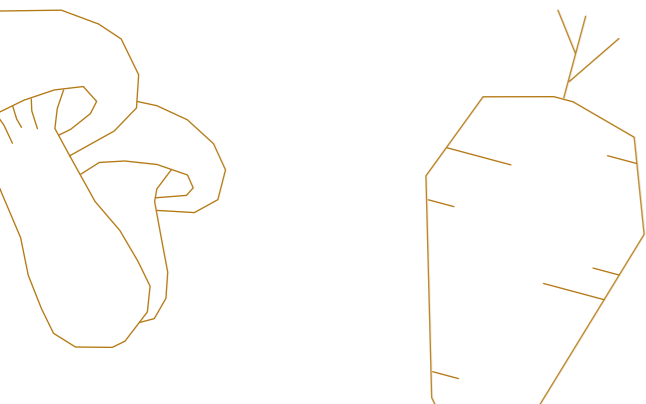
Le concours invite les producteurs de ces sept pays alpins à présenter leurs produits régionaux et à les soumettre à une compétition internationale. L'objectif est de promouvoir le patrimoine culinaire de l'espace alpin en offrant une plateforme de reconnaissance aux producteurs locaux et en récompensant des produits de qualité.

ALP'24 MARCHÉ

Les producteurs des régions alpines présenteront une grande variété de produits régionaux sur une place de marché. Les visiteurs sont invités à venir déguster ces spécialités et auront l'opportunité d'acheter ces trésors gourmands.

ALP'24 CONFÉRENCE

Des experts de la zone alpine aborderont des thèmes cruciaux liés à la durabilité et à l'avenir du patrimoine culinaire alpin. Cette conférence est ouverte à tous les passionnés et professionnels intéressés.



Quel est l'objectif du concours?

Sous la devise «Préserver les traditions – vivre les saveurs – concevoir un futur durable», nous évaluons les spécialités culinaires de la région alpine.

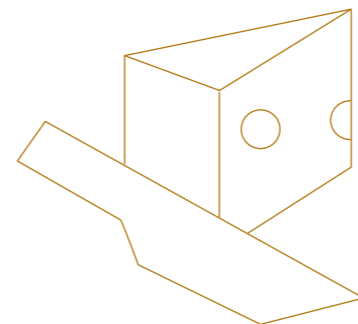
Le concours met en avant les meilleurs produits régionaux de l'espace alpin. Il promeut l'image et la notoriété de ces produits, tant dans les médias qu'auprès des consommateurs. Le concours vise également la valorisation de produits de qualité.

Il offre aux producteurs établis dans les régions alpines l'opportunité de présenter leurs produits régionaux à un jury composé de spécialistes de la dégustation.

Que récompense le concours?

Les producteurs peuvent faire évaluer leurs spécialités culinaires de l'espace alpin selon les directives suivantes:

- Le concours prime des produits alimentaires de l'un des sept pays alpins (pour la définition, voir le site alp24.ch).
- Les produits traditionnels ainsi que les produits récents et innovants sont admis.
- Pour les produits transformés, au moins 80% des matières premières (de la masse) doivent provenir de la région alpine.
- Les produits agricoles non transformés doivent provenir à 100% de la région alpine.
- 100% des ingrédients qui donnent leur nom au produit doivent provenir de la région alpine.
- La transformation doit avoir lieu dans la région alpine concernée.



LES PRODUITS DES CATÉGORIES SUIVANTES SERONT ÉVALUÉS:

- Cat. A:** Produits laitiers
- Cat. B:** Produits de boulangerie, pâtisserie et confiserie
- Cat. C:** Produits à base de viande et de poisson
- Cat. D:** Produits à base de fruits, de légumes et de miel, y compris les huiles, les vinaigres et les boissons non alcoolisées
- Cat. E:** Boissons alcooliques

PRIX D'EXCELLENCE

Un jury spécialisé décernera le Prix d'Excellence au meilleur produit de chaque catégorie parmi les médaillés d'or.

Sur notre site web alp24.ch, vous trouverez des informations détaillées concernant le règlement et les instructions d'inscriptions. Nous nous réjouissons de vous accueillir avec vos spécialités!

QUI EST DERRIÈRE LE CONCOURS?

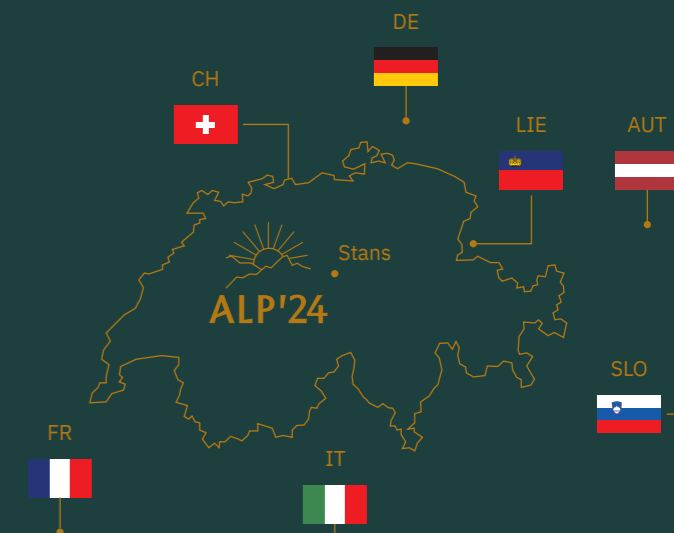
L'organisation d'Alp'24 est confiée à la Fondation KEDA (Patrimoine culinaire des Alpes) à Stans (Suisse), en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) à Courtemelon, qui organise depuis 20 ans le Concours suisse des produits du terroir (concours-terroir.ch). Les jurys sont présidés par des professionnels internationaux de la branche et actifs dans le domaine de l'évaluation sensorielle.

Comment s'informer et s'inscrire ?

Sur notre site internet se trouvent le règlement et d'autres informations sur le premier marché et concours international des produits régionaux alpins.

Veillez nous envoyer votre inscription via notre site web alp24.ch avant le 1er août 2024.

Pour toute question, veuillez contacter: info@alp24.ch



Fondation KEDA
Patrimoine culinaire des Alpes

Mürgstrasse 18
CH-6370 Stans
+41 41 619 17 00